



Sur les côtés et la sous-face de la passerelle, une toile tendue imprimée de feuillages la fond dans le décor (ci-dessus). Le platelage rectiligne en pin autoclavé prend place sur un ouvrage animé d'un jeu d'asymétries et de torsions (ci-dessous).

OUVRAGE D'ART

Un lien vert au cœur de Lyon

Jonction piétonne entre deux quartiers, la passerelle conçue par les architectes de l'agence Big Bang crée une continuité de parcours en franchissant une enclave privative.

Avec l'inauguration l'été dernier du parc de la Passerelle et de l'ouvrage d'art lui ayant donné son nom, c'est un maillon essentiel qui s'ajoute au réseau de « liens verts », en formation dans les V^e et IX^e arrondissements de Lyon. L'initiative de ces liaisons piétonnes au travers des parcs existants remonte à 2003 et revient aux habitants du conseil de quartier Point-du-Jour-Champvert, vite rejoints par leurs voisins de Ménival et Saint-Just. L'idée qu'ils soumettent alors aux élus s'appuie sur une ancienne plate-forme ferroviaire devenue chemin pédestre, traçant sur deux kilomètres un parcours sinueux entre les quartiers Champvert, côté nord, et Point-du-Jour, au sud. Il s'agit d'aménager le chemin et d'établir des continuités avec les parcs qui le bordent, afin que les circuits ainsi formés servent à la balade autant que de raccourcis. La Ville, qu'appuient des habitants en nombre grandissant, lance en 2007 les premiers travaux : consolidation des talus boisés de l'axe principal, la « voie verte », amélioration de son sol et de son éclairage. Une suite d'aménagements donnera le jour à de nouvelles liaisons, presque toutes connectées à cette voie verte.



PHOTOS: JONATHAN LETOUBLON

En 2013, la Ville est ainsi lauréate d'un appel à projets du ministère de l'Environnement, « Trames vertes et bleues », destiné à renforcer la biodiversité en milieu urbain. La subvention alors allouée lui permet d'enrichir en ce sens les liens verts créés, mais aussi le parc de la Passerelle en gestation.

Une passerelle-paysage

Ce parc apporte 800 m d'itinéraire supplémentaires, entre l'extrémité est de la voie verte et la mairie du V^e. Comme le parcours débute dans le parc préexistant de la mairie et réutilise ensuite les anciens domaines du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), puis de la clinique de Champvert, ce sont 3 hectares qui s'offrent, riches de quatre patrimoines paysagers successifs, dont l'aménagement a amplifié les qualités de sorte à favoriser autant de biotopes différents. Après le parc à l'anglaise de la mairie vient l'allée des plantes mellifères, adossées à des banquettes de pierre sèche. Ensuite, la passerelle, traversant un alignement de marronniers, fait la transition entre la prairie sèche et le sous-bois de tilleuls et prunus centenaires, ombrageant la mare

aux amphibiens. L'ouvrage sert moins à absorber la pente – 8,30 m de dénivelé pour les 72 m linéaires du platelage – qu'à franchir l'obstacle de l'enclave privative d'une voie de desserte. Le tracé du platelage est rectiligne, mais la passerelle s'anime d'un jeu d'asymétries et de torsions. Elle n'est convexe qu'au-dessus de la voie privée, avant de se tendre à l'horizontale. Sa structure d'acier laqué noir s'évase telles les ramures des marronniers. Ses garde-corps, formant avec le platelage comme une coque de bateau en pin autoclavé, varient d'inclinaison pour épouser la courbure du terrain. Le mariage avec le site se parachève grâce à la toile tendue en partie centrale, sur les côtés et la sous-face : les feuillages dont elle est imprimée frémissent au vent... ■ Gabriel Ehret

FICHE TECHNIQUE Maître d'ouvrage : Ville de Lyon. **Maitrise d'œuvre :** Big Bang architectes-paysagistes. **BET :** PMM Eurocrea (passerelle) ; direction des espaces verts de la Ville (parc). **Entreprises :** groupement Legrand/LGC (passerelle), Tarvel (aménagement paysagers). **Surface :** 1 ha (3 ha avec le parc de la Mairie). **Coût :** 450 000 euros HT (passerelle) ; 1,4 million d'euros HT (total).